IMP@CT

POUR UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

SIMPLONCO

SIMPLON.CO

SIMPLON.CO

PLAIDOYER.SIMPLON.CO

SIMPLON.CO

Fondation SIMPLON

Abritée par la Fondation FACE reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

Édito de Frédéric Bardeau 1
Introduction : Simplon c'est quoi ? 2
La vision 4
À qui s'adresse ce plaidoyer ? 6
Comment est porté ce plaidoyer ? 6
Comment lire ce livret ? 8
Remerciements 8

AXE 1 | PRIORISER LES PUBLICS EXCLUS OU ÉLOIGNÉS DU NUMÉRIQUE ET DE L'EMPLOI

1. Contexte 9
2. Nos messages 12
3. Les changements visés 16
Contacts 17

AXE 2 | DÉVELOPPER LES TERRITOIRES VULNÉRABLES

1. Contexte 18
2. Nos messages 19
3. Les changements visés 23
Contacts 24

AXE 3 | CONCEVOIR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUTENABLE

1. Contexte 25
2. Nos messages 26
3. Les changements visés 35
Contacts 36

AXE 4 | DIGITALISER L'ESS ET LES PME-TPE

1. Contexte 37
2. Nos messages 39
3. Les changements visés 41
Contacts 42

ÉDITO DE FRÉDÉRIC BARDEAU

#SkyAndThePlanetAreTheLimit

Simplon s'est principalement fait connaître par ses actions dans le domaine de la **formation inclusive, innovante et gratuite aux métiers techniques du numérique, pour des personnes éloignées de l'emploi ou des populations sous-représentées dans le digital.** Mais savez-vous que Simplon agit également pour la prévention du chômage et de l'obsolescence des compétences chez les salariés ? Savez-vous que Simplon travaille aussi pour l'insertion professionnelle des apprenants issus de ses formations en tant qu'employeur, et au service de la transformation numérique des ONG et des acteurs de l'ESS au travers d'un écosystème qui réalise des produits et des services numériques performants, compétitifs, solidaires et éco-responsables ? Et oui ! Et en attendant que son activité dédiée à l'entrepreneuriat des Simplonien•ne•s se développe et ouvre ainsi une nouvelle voie d'impact social, c'est avec la Fondation Simplon que les programmes de Simplon se déploient à la vitesse d'une startup, au service des publics fragiles, des territoires défavorisés et des organisations à impact, et que son plaidoyer s'incarne dans de multiples actions pour faire en sorte que la transformation numérique reste inclusive, solidaire et écologiquement soutenable.

Les pieds bien ancrés dans les territoires, un bras dans la tech for good et l'autre dans l'Économie sociale et solidaire, Simplon défend **un numérique d'intérêt général,** partagé par tous et partout, et prioritairement pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, et là où il y en a le plus besoin. Pour cela, il faut être convaincu que le numérique ne sert pas à faire des selfies, des capitalisations boursières ou des innovations qui détruisent le vivant et notre planète. Il ne faut jamais être "technobéat" ou verser dans le "solutionnisme technologique". Il faut prendre acte que **le numérique est effectivement bel et bien un *"pharmakon"* - à la fois poison et remède** - et il faut surtout agir et ne pas subir, pour limiter au maximum les impacts négatifs du numérique (environnement, psychologie, données personnelles, influence politique, exclusion et accès aux droits, startups "tech for evil", etc) et pour en développer les impacts positifs.

En cela, **la mission de Simplon n'a virtuellement aucune autre limite !** A part bien sûr celle d'agir en commun, avec ses partenaires et ses alliés, et le plus possible en "justice leagues" car c'est par les coalitions que l'impact est le plus grand ("seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" et "l'union fait la force" disent les proverbes).

C'est à découvrir tout cela, et à plein d'autres choses encore, que je vous invite dans ce livret dédié au plaidoyer de Simplon et de la Fondation Simplon que j'ai l'honneur de présider, et dédié à toutes celles et tous ceux qui travaillent ou ont travaillé à nos côtés.

#InCodeWeTrustMoreThanEver

Frédéric Bardeau
Président et Co-fondateur de Simplon.co

INTRODUCTION : SIMPLON C'EST QUOI ?

Créée en France en 2013 et agréée dès 2014 Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) avec l'ambition de **faire du numérique un levier d'inclusion, d'insertion, d'emploi, de mixité, de diversité et d'innovation sociales,** Simplon est le premier réseau français de formations gratuites labellisées par l'État Grande École du Numérique – également le plus inclusif, et le plus déployé à l'international. Simplon est engagé pour une transformation inclusive des territoires fragiles (urbains, ruraux et ultramarins) en France mais aussi à l'international avec une présence dans plus de **15 pays**[1] sur **4 continents.**

Simplon promeut un modèle **gratuit** et innovant de **formation** aux métiers du numérique en tension au travers d'un réseau de Fabriques (écoles) qui permettent aux publics d'obtenir rapidement un emploi ou de créer leur propre emploi. Ces formations s'adressent de manière prioritaire à **des talents qui sont éloignés de l'emploi et/ou sous-représentés dans le numérique** (jeunes de moins de 25 ans ayant quitté le système scolaire, personnes peu ou pas diplômées, personnes issues de territoires ou de milieux fragiles, demandeurs d'emplois ou allocataires du RSA, seniors, personnes réfugiées ou primo-arrivantes, en situation de handicap, ou sous main de justice). Sans aucun pré-requis technique, les formations Simplon sont accessibles sur critères sociaux, aux personnes motivées et avec un objectif de parité hommes-femmes à 2020 (il est actuellement de 34%).

LES FORMATIONS SIMPLON EN CHIFFRES (AU 31 MARS 2019), C'EST :

70 FABRIQUES
DONT
50 EN FRANCE

34% DE FEMMES
5% DE SENIORS

15 PAYS SUR
4 CONTINENTS

1% DE PERSONNES RÉFUGIÉES
6% DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PLUS DE
4 800
APPRENANT•E•S FORMÉ•E•S

64%
DE NIVEAU BAC OU INFRA-BAC

75% DE SORTIES POSITIVES
DONT
62% DE SORTIES EN EMPLOI

132 000
ENFANTS SENSIBILISÉS (FRANCE ET AFRIQUE)

1.Belgique, Roumanie, Suisse, Espagne, Liban, Jordanie, Maroc, Tunisie, Algérie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Madagascar, Inde et bientôt ailleurs !

En plus des formations gratuites pour les demandeurs d'emploi qui représentent son activité principale, Simplon a renforcé son impact social en synergie avec son activité historique par le biais de trois autres activités :

- **Simplon Prod,** agence de développement solidaire, déploie une activité de création de sites Web, d'applications mobiles et de prestations digitales à destination du secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), mais aussi d'entreprises privées dites "classiques". L'équipe de Simplon Prod est constituée principalement d'anciens élèves qui y acquièrent – encadrés par une équipe permanente – une première expérience professionnelle. Simplon Prod, "impact unit" désormais filiale de Simplon, opère au sein d'un hub de structures numériques solidaires (Ecedi, numerikEA, Témésis) sous la responsabilité de **Mathieu Delemme.**

- **Simplon Corp**, activité de formation de salariés d'entreprises dont l'emploi est menacé ou transformé par le numérique. Cette activité est aussi à destination de salariés en situation d'illectronisme (i.e. illettrisme numérique). Lancée en 2016, Simplon Corp a déjà un portefeuille de clients de premier plan avec des grands comptes, des ETI/PME et des acteurs de l'ESS. Cette "Impact Unit" est dirigée par **Elise Fraisse,** une des toutes premières salariées de Simplon.

- **Start & Scale,** programme d'innovation à destination des apprenant•e•s de Simplon ayant un projet entrepreneurial. Un accompagnement permet aux personnes souhaitant se lancer de découvrir les différentes solutions et de choisir en connaissance de cause (auto-entrepreneuriat, freelancing, CAE/collectifs, etc) et un appel à projets régulier sollicite des prototypes innovants et répondant aux problématiques des entreprises partenaires du programme. Ce programme est rattaché à Simplon Corp en attendant de devenir une "impact unit" spécifique et propre.

Plus globalement, et toujours dans l'optique de promouvoir un numérique toujours plus inclusif, solidaire et écologiquement soutenable, Simplon s'est doté d'un bras armé philanthropique avec la **Fondation Simplon,** créée en 2015 sous l'égide de la Fondation FACE. La Fondation permet à Simplon d'aller encore plus vite et plus loin dans la promotion d'un numérique inclusif, responsable et solidaire tourné vers les publics et les territoires les plus défavorisés, au service de l'innovation sociale et de l'intérêt général. C'est ainsi que des bourses d'urgence anti-décrochage pour les apprenants, des soutiens à des actions d'intérêt général numérique portées par des organisations ou des individus et des programmes d'intégration de publics spécifiques sont financés grâce à la Fondation Simplon et à ses nombreux soutiens privés, publics et philanthropiques.

Parce que Simplon ne croit pas à la virtualité du numérique, et encore moins que l'on peut monter en compétences à distance ou en e-learning quand on a des difficultés d'emploi ou d'employabilité, l'ensemble de ces activités s'incarnent dans des **lieux physiques disposant d'équipes pédagogiques humaines constituées de femmes et d'hommes au cœur des territoires.** En France, Simplon agit au travers d'impact units territoriales et à l'étranger par le biais de gouvernances (board Européen) ou de responsables de zone (Afrique de l'Ouest) ou de pays (Maroc, Tunisie, Inde).

Pour aller plus loin : rapport d'impact 5 ans[2] et notre dernier tableau de bord[3]

2.https://simplon.co/rapport_impact_5_ans/
3.https://simplon.co/impact-social/

LA VISION

Le numérique n'est ni bon ni mauvais mais il n'est certainement pas "neutre". Il est le *pharmakon* de Bernard Stiegler - à la fois remède et poison - et donc il est ce que nous en faisons et ce que nous en ferons. Vecteur de progrès et d'émancipation pour un grand nombre de personnes, y compris les plus vulnérables, **le numérique permet l'augmentation du pouvoir d'agir des individus,** l'apparition de formes collectives nouvelles et originales et amène une redistribution du pouvoir et de la valeur (Dominique Cardon). Mais le numérique bouscule, rompt les hiérarchies, exclut certains publics, impacte les organisations et les territoires, et son empreinte écologique est délétère[4]. Pourtant, grâce au numérique (IT for Green, Tech For Good), les émissions mondiales de gaz à effet de serre pourraient être réduites de 20% d'ici à 2030[5] et des solutions au service des objectifs du développement durable des Nations Unies peuvent être trouvées.

Dans ce plaidoyer, Simplon revendique un numérique d'intérêt général qui concourt à un monde meilleur pour tou•te•s - y compris pour les générations futures - et partout : un monde où les outils, les logiciels et les compétences numériques sont accessibles à tou•te•s ; où toute entreprise fait preuve de mixité, de diversité et d'égalité ; où les territoires exclus du numérique deviennent des hubs d'innovation technologique ; où la Tech a un impact positif sur la planète ; où toute entreprise à impact positif a accès aux outils numériques.

La mission de Simplon et celle de la Fondation Simplon sont donc claires et convergentes : il s'agit de maximiser les impacts positifs du numérique et limiter au maximum ses impacts négatifs. Nous considérons que les impacts sont positifs dès lors qu'ils concourent à l'intérêt général.

C'est pour cela que nous agissons pour l'inclusion numérique des publics. Car en France, selon le rapport sur la Stratégie nationale pour un numérique inclusif[6], depuis mai 2018, 14 millions de français (28%) sont en difficulté avec le numérique, 8% n'ont aucune compétence, 31% ne se sentent pas à l'aise avec l'utilisation d'un smartphone, 40% pour compléter des démarches administratives en ligne[7]. Les publics les plus touchés en France par la fracture numérique comptent principalement les plus de 60 ans, les personnes peu diplômées, et les personnes vivant dans un foyer percevant moins de 1 500 euros mensuels[8]. 40% des personnes en situation de précarité sont en difficulté numérique[9] : cette inégalité accroît les inégalités économiques, sociales ou sanitaires. La fracture numérique est donc multidimensionnelle. C'est pour cela qu'il faut apprendre à coder, mais aussi à décoder le numérique. D'où la priorité donnée par Simplon et sa Fondation aux publics éloignés de l'emploi et sous-représentés dans le numérique ; d'où l'importance de la question de l'accessibilité numérique dans la formation des apprenants et dans les productions de Simplon Prod.

4.https://theshiftproject.org/article/pour-une-sobriete-numerique-rapport-shift/
5.Global e-sustainability initiative (GeSI)
6.https://www.strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique
7.Stratégie nationale pour un numérique inclusif pilotée par la Mission Société Numérique, mai 2018 et Baromètre du numérique, Arcep, 2018.
8.Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie
9.Emmaüs Connect.

C'est également pour cela que Simplon agit en faveur de l'emploi et du développement économique des territoires, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des TPE-PME parce que précisément elles sont grandes pourvoyeuses d'emploi. En 2015, la question s'est posée : doit-on se limiter aux demandeurs d'emploi ou bien Simplon se doit-elle d'étendre ses méthodologies aux salariés en difficulté avec le numérique ? La réponse a été unanime : pas question d'attendre qu'une personne perde son emploi pour agir !

Maintenir l'employabilité des actifs, qu'ils soient salariés ou chômeurs, est indispensable et ce sont les deux faces d'un même problème : celui des compétences, de l'employabilité et donc oui **Simplon forme au numérique les collaborateurs exclus ou en difficulté et assure la reconversion ou la montée en compétences de celles et ceux qui sont "impactés" dans leur métier par la transformation numérique.** C'est de la prévention et du bon sens.

Depuis 2018, Simplon et sa Fondation se sont donnés de nouveaux défis : **l'impact écologique du numérique, la question des "éco-TICs" (Green IT), la contribution positive du numérique à la transition écologique et énergétique (IT for Green), la Tech For Good, la promotion des "low-techs" et enfin la mise à disposition de la méthode Simplon aux opérateurs de la transition qui cherchent à former aux métiers verts et verdissants !** Car si Internet était un pays, il serait en 2030 le plus gros consommateur mondial d'électricité. À l'heure où le numérique représente 10%[10] de la consommation mondiale d'électricité et autant d'émissions de gaz à effet de serre que l'aviation civile, alors qu'il génère une consommation de ressources - énergie, eau et métaux rares - sans précédent pour la fabrication de nos terminaux, **il est plus que temps de réduire son empreinte écologique.**

Simplon porte ainsi **une vision du numérique** et des investissements financiers public et privé qui s'y rattachent basée sur des **critères d'impact social et environnemental positif,** notamment au regard des dix-sept **Objectifs de Développement Durable**[11] de l'ONU.
Les missions de Simplon et de sa Fondation portent sur huit d'entre eux :

10.Rapports Greenpeace, Eco-info et CNRS, 2017.
11.Adoptés par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociations incluant les gouvernements comme la société civile, les Objectifs de Développement Durable définissent des cibles à atteindre à l'horizon 2030. https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

A QUI S'ADRESSE CE PLAIDOYER ?

Le plaidoyer de Simplon et de la Fondation Simplon vise à **mobiliser et à influencer** les opinions, pratiques et politiques d'acteurs publics et privés locaux, nationaux et internationaux en mesure d'orienter le cadre culturel, entrepreneurial, économique, politique ou juridique du numérique vers les objectifs d'intérêt général portés par Simplon ; des acteurs tels que :

- **Les pouvoirs publics européens, nationaux et locaux :** inciter à réduire la fracture et l'empreinte carbone numérique, développer la littératie numérique et les formations gratuites et inclusives, notamment à destination des personnes fragiles, sous-représentées et dans les territoires défavorisés, etc ;

- **Les organisations professionnelles, les entreprises publiques et privées, les collectivités et les acteurs de l'ESS :** déployer le numérique de façon inclusive et écologique, élargir leur politique de recrutement à des publics éloignés de l'emploi et du numérique, flécher leur mécénat et leurs actions RSE sur ces thématiques, etc ;

- **Les organismes de formation et leurs financeurs :** continuer à utiliser les besoins en compétences et en emploi comme levier d'inclusion et d'insertion professionnelle, et comme outil d'aménagement et de développement des territoires, etc ;

- **Tout citoyen** soucieux des enjeux et des impacts liés au numérique.

COMMENT EST PORTÉ CE PLAIDOYER ?

Ce plaidoyer est porté par Simplon et la Fondation Simplon mais également au travers de diverses actions et propositions communes dans le cadre de coalitions ou d'organisations :

- diffusion de la vision d'un numérique d'intérêt général à travers les Fabriques Simplon, les milliers d'apprenant•e•s formé•e•s dans le monde, leurs formateurs. Ces valeurs irriguent sur tous les territoires en France et dans le monde où Simplon est présent et ont largement participé à la création et au développement de Grande École du Numérique, le Groupement d'Intérêt Public de l'État, qui subventionne et déploie les formations numériques inclusives et gratuites aux métiers numériques ;

- création de mouvements (Fest[12]), participation à l'initiation de collectifs (Social Good Accelerator[13], Collectif éco-conception numérique), adhésion et participation à la gouvernance d'organisations (France digitale, Cap digital, Le Mouves, Mednum) ;

12.http://festech.org/
13.http://socialgoodaccelerator.eu/

- tribunes, prises de parole dans les événements et les médias ;
- production de documents thématiques et expertise pour des rapports publics, privés, d'ONG, de think-tank ;
- propositions ciblées à des pouvoirs publics (notes blanches, réunions de cadrage, etc) ;
- organisation de conférences et événements par Simplon ou sa Fondation, ou avec d'autres acteurs (FEST, Mouves, etc) ;
- partenariats avec des entreprises ou des associations pour la promotion d'un numérique inclusif, solidaire et responsable.

Nous sommes convaincus que le **travail collectif** facilite le changement sociétal positif. C'est pourquoi nous construisons des actions de mobilisations citoyennes, nous **fédérons les acteurs de l'économie de demain** autour de l'entrepreneuriat et du numérique d'intérêt général et nous faisons la **promotion de coalitions (aka "Justice Leagues")**[14] pour maximiser les résultats et les impacts positifs. C'est non seulement une nécessité mais aussi la condition de réussite numéro un, inscrite comme telle dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies au travers de l'**ODD n°17.**

Le présent livret ne prétend pas à l'exhaustivité : ne sont notamment pas abordés en détail les enjeux liés à la protection des données et à la sécurité, qui sont des enjeux majeurs du numérique. Il ne contient pas non plus les propositions de Simplon détaillées pour chaque acteur ou thématique, ni les référentiels pour une conception numérique responsable.

14.https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/retrouver-ensemble-la-puissance-dagir-pour-lenvironnement-et-le-social-1028386

Enfin, Simplon ayant été créé en France, ce livret contient bon nombre de **données spécifiques à la France.** Mais Simplon est également présent sur quatre continents, et les problématiques mises en lumière se vérifient aussi, avec leurs spécificités, dans les différents pays. Ce livret inclut donc des références internationales où Simplon déploie son plaidoyer et nourrit son expertise.

COMMENT LIRE CE LIVRET ?

Il est divisé en quatre chapitres, correspondant aux quatre axes stratégiques de nos actions de plaidoyer :

1. **L'inclusion des publics** exclus du numérique, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de la formation et de l'emploi, et la promotion de la diversité dans le numérique
2. **Le développement des territoires vulnérables**
3. La promotion d'un **numérique responsable**
4. La **transformation numérique de l'ESS et des TPE/PME** au service de l'emploi et de la transition écologique et solidaire

REMERCIEMENTS

Aux équipes Simplon qui incarnent nos valeurs et nos actions au quotidien et sur le terrain, et tout spécialement aux passionné•e•s et aux engagé•e•s qui ont participé au travail de construction de ce plaidoyer, et un énorme big up aux associé•e•s On-Purpose qui ont réalisé concrètement ce travail de synthèse (Alix H. Mains[15], Augustin Billetdoux[16] et Charlotte Wambergue[17]) et agissent à nos côtés tous les jours sur tous les fronts.

On — Purpose

15.https://www.linkedin.com/in/alixmains
16.https://www.linkedin.com/in/augustin-billetdoux-26a04b152
17.https://www.linkedin.com/in/charlotte-wambergue-97462347

AXE 1 | PRIORISER LES PUBLICS EXCLUS OU ÉLOIGNÉS DU NUMÉRIQUE ET DE L'EMPLOI

4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

5. Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

10. D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines géographiques ou sociales, de leur religion ou de leur statut économique.

1. CONTEXTE :

L'axe "Publics" est au cœur de l'activité de Simplon : faire du numérique un levier d'inclusion, d'insertion, d'emploi, de mixité et de diversité sociales. Car c'est en impliquant tous les publics que nous pourrons transformer le numérique pour en faire un numérique d'intérêt général.
L'intégration des publics aujourd'hui exclus ou éloignés du numérique profite en effet à l'ensemble de ses usagers. Nos actions de plaidoyer sur ce thème s'inscrivent ainsi dans la lutte contre la fracture numérique en France et à l'international. Tandis que le cœur d'activité de Simplon est de former aux métiers du numérique tous les publics éloignés de la formation et de l'emploi et de promouvoir la diversité dans la tech - au sens des publics sous-représentés, notre plaidoyer se concentre sur les spécificités de ces publics et les réponses à apporter à l'échelle du problème et de ses enjeux.

POUR QUI AGISSONS-NOUS ?

Nous agissons au service de publics éloignés de l'emploi, du numérique ou sous-représentés dans le digital, tout cela à différents degrés et toujours pour de mauvaises raisons.

Les femmes

En Europe, pour 1 000 femmes diplômées, seules 24 ont suivi des études menant aux métiers du numérique, et 6 d'entre elles accèderont à un de ces métiers. Les hommes diplômés sont quatre fois plus nombreux, et huit fois plus à faire carrière[1]. En France, dans les métiers du numérique, les femmes sont 33%, dont **15% dans les métiers techniques[2].** Cet état de fait constitue un non-sens éthique et économique : 900 000 métiers seront vacants dans les métiers du numérique (UE) d'ici 2020[3], il en manque 50 000 par an en France. En cause, les représentations sociales et les stéréotypes de genre qui pèsent sur **l'orientation** et l'**auto-orientation** des femmes (syndrome de l'imposteur) et créent donc un état permanent de "syndrome de la schtroumpfette" des écoles aux services IT/DSI. En cause également les **discriminations** que les stéréotypes de genre nourrissent car elles sévissent dans la société en général et à plus forte raison dans les milieux de pouvoir et métiers techniques à dominance masculine. Ces discriminations engendrent des taux de **décrochage** des formations et de **démission ou de réorientation** dans les métiers numériques qui sont bien plus élevés chez les femmes.

Les jeunes : NEET[4] ("décrocheurs") ou diplômés non-professionnalisés

Ce sigle international signifie "Neither in Employment nor in Education or Training". On désigne ainsi les jeunes de 15-24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation. Également appelés "décrocheurs", ce qui n'est pas une meilleure dénomination, ces publics quittent le système scolaire désarmés alors que la France et ses pays d'influence restent un lieu où le diplôme est roi. Plusieurs millions en France, en Europe et ajoutés à l'étranger aux millions de diplômés manquant d'employabilité ou victime de discrimination, ces jeunes représentent un immense gâchis pour les sociétés et les économies et donc de notre point de vue une **immense opportunité d'inclusion de ces talents différents grâce aux compétences et aux métiers du numérique.** La plupart de ces jeunes sont *"invisibilisés"* dans la mesure où ils ne sont pas systématiquement référencés ou inscrits et donc suivis par le service public de l'emploi, ce qui rend leur décompte et leur sourcing encore plus difficile pour nous.

Les personnes réfugiées et primo-arrivantes[5]

En 2018, plus de 68,5 millions de personnes ont été forcées de fuir leur foyer dans le monde selon l'UNHCR (Agence des Nations Unies pour les Réfugiés), et environ 46 000 personnes ont obtenu en France le statut de bénéficiaire de la protection internationale (réfugié / bénéficiaire de la protection subsidiaire / apatride[6]). Chaque année, environ 75 000 ressortissant•e•s de pays tiers à l'Union Européenne (primo-arrivant•e•s) obtiennent également pour la première fois un titre de séjour en France[7].

1.https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/european-network-women-digital
2.Etude Syntec numérique, 2017.
3.Rapport des Ministères de l'Éducation, de l'Économie et du Travail, 2016.
4.http://www.fse.gouv.fr/dossiers-thematiques/neet
5.Primo-arrivantes : se réfèrent aux étranger•ère•s ressortissant•e•s de pays tiers à l'Union Européenne, ayant obtenu le droit de séjour depuis moins de 5 ans et souhaitant s'installer durablement en France.
6.https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/les-donnees-de-l-asile-a-l-ofpra-en
7.Rapport d'activité 2018 de l'OFII http://www.ofii.fr/IMG/pdf/RAA%20OFII%202018-BD.pdf

L'insertion sociale et professionnelle dans le pays d'accueil est essentielle au bien-être des personnes réfugiées et primo-arrivantes. Il leur est pourtant souvent très compliqué de reprendre des études ou de retrouver un emploi dans le secteur d'activité qu'elles connaissent, privant également les pays d'accueil de ressources et de talents précieux. Plusieurs raisons expliquent ce résultat, notamment la barrière de la langue, l'auto-censure, le manque de réseau et les difficultés économiques et administratives.
En France, les dispositifs d'accompagnement les orientent vers des emplois en tension faiblement qualifiés (BTP, restauration, sécurité…) et ne mettent pas suffisamment l'accent sur les métiers qualifiés, comme ceux liés au numérique. Le numérique peut ainsi faire figure d'exception, ouvrir des voies d'intégration nouvelles et puissantes, et générer un impact économique positif.

Les personnes en situation de handicap ou neuro-atypiques

Il y a en France entre 2 et 15 millions de personnes en situation de handicap. Leur taux de chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Moins qualifiés, moins en emploi et plus complexes à former, les personnes en situation de handicap (PSH), en élargissant au neuro-atypiques (troubles du spectre autistique) sont une autre priorité de Simplon et de sa Fondation. L'intégration de PSH dans nos formations, la promotion de la formation au numérique de PSH par d'autres organisations et l'insertion professionnelle directe via les Entreprises Adaptées (dont numerikEA, notre filiale) sont des leviers d'action puissants à généraliser.

Mais nous agissons également au service des **personnes détenues ou en réinsertion, des seniors demandeurs d'emploi ou en reconversion,** des personnes LGBTQ+…

QUI SONT LES ACTEURS DU CHANGEMENT ?

- **Le grand public** qui peut faire connaître les solutions existantes qui sont performantes auprès de son entourage, car le bouche à oreille est la meilleure communication et souvent le premier maillon de l'insertion en formation ou en emploi ;

- **Les services publics et les collectivités locales** ayant délégation pour l'inclusion, la formation, l'emploi et l'orientation ;

- Les **entreprises** publiques ou privées, qui doivent s'engager sur ces questions et ouvrir leurs politiques diversité à ces publics ;

- Les **financeurs** publics, privés et non-lucratifs/philanthropiques agissant sur l'ensemble de la chaîne de valeur (notoriété, orientation, formation, insertion/emploi).

2. NOS MESSAGES :

À travers nos activités de plaidoyer “Publics”, nous portons deux messages principaux :

LES PUBLICS EXCLUS DU NUMÉRIQUE, ÉLOIGNÉS DE LA FORMATION OU DE L’EMPLOI, SOUS-REPRÉSENTÉS DANS LE NUMÉRIQUE, PEUVENT ACQUÉRIR RAPIDEMENT DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES RECHERCHÉES PAR LES ORGANISATIONS ET CRÉER DE LA VALEUR.

Simplon est convaincue du pouvoir inclusif du numérique. Avec des formations rapides, intensives, gratuites, et de qualité, les demandeur•euse•s d’emploi qui ont des profils peu ou pas représentés dans les métiers du numérique deviennent des **talents** utiles et employables. Nous avons constaté lors de notre travail de formation et de médiation que les profils dits “atypiques” ont autant de succès que d’autres : Simplon recense **75% de sorties positives** à l’issue de ses formations. Toutes les formations labellisées Grande École du Numérique s’inscrivent dans cette optique mais elles ne sont pas présentes partout et, quand elles existent, pas encore assez connues des publics, des prescripteurs et des entreprises.

Plus la sensibilisation au numérique est **précoce,** plus les vocations ultérieures seront importantes et moins les stéréotypes et l’auto-censure pèsent sur l’orientation et les vocations. C’est pourquoi Simplon et sa Fondation agissent auprès des publics mineurs, que cela soit en milieu scolaire ou périscolaire, auprès des acteurs qui sont en contact avec les femmes, les réfugiés, les personnes sous main de justice, en situation de handicap et de toute personne exclue, discriminée ou manquant d’opportunités.

Simplon est un des piliers en France de la **“Europe Code Week”** qui se déroule dans tous les pays de l’Union européenne et de l’opération mondiale **Une Heure de Code** (Hour of Code). Tous les ans, grâce à ces deux événements, des milliers de jeunes sont initiés à la programmation informatique dans toute la France métropolitaine et ultramarine. Une attention particulière est portée à la parité entre filles et garçons[8] et à réaliser les ateliers dans des établissements situés dans des territoires fragiles. La Semaine européenne du Code et l’Heure de Code en France ont été déployés massivement au travers de la mobilisation du Secrétariat d’État au Numérique, du Ministère de l’Éducation nationale et des Rectorats, de l’INRIA, de réseaux d’éducation populaire, d’entreprises dont Orange (Super Codeurs), Accenture, Capgemini mais aussi Google, Microsoft, Apple et en s’appuyant sur une multitude d’associations spécialisées. Dans le monde, ce mouvement touche plusieurs dizaines de millions d’élèves dans plus de 180 pays chaque année. En 2015, Simplon a également initié avec SAP l’**Africa Code Week** (Semaine Africaine du Code) dont la première édition a touché plus de 90 000 enfants africains dans 18 pays.

8.Chiffres 2018 : 3241 enfants sensibilisés, 136 ateliers organisés, 115 établissements scolaires engagés, 25 partenaires et 116 apprenant•e•s Simplon animateurs d’ateliers.

Lorsque la sensibilisation n'a pu être suffisamment précoce, nous considérons qu'il n'y a **pas de fatalité,** il s'agit alors de travailler à **mailler plus efficacement les territoires** *(pour plus de détails, se référer au chapitre 2 "Territoires éloignés du numérique")* et à faire connaître l'existence de nos formations gratuites et inclusives.

Publics éloignés du numérique

De manière générale, les publics éloignés de l'emploi ne perçoivent pas le numérique comme une voie d'orientation, en raison de préjugés sur le niveau requis dans les matières scientifiques, en particulier les mathématiques. On peut parler de discrimination naturelle du numérique vis-à-vis des profils qui ne se sentent pas "scientifiques". C'est notamment le cas chez les NEET. Simplon plaide au quotidien pour lever ces préjugés lles métiers du numérique ne sont pas réservés aux ingénieurs. En outre, parmi les promotions Simplon, on compte 34% de femmes. Le taux est plus élevé que dans d'autres formations et progresse chaque année, mais comme toute entreprise numérique, Simplon se heurte à un manque de candidatures féminines. Notre conviction est que les causes de non-candidature, de décrochage et de démissions sont liées aux stéréotypes sur les métiers numériques et au fait que l'environnement de travail ou d'apprentissage des métiers n'est pas assez "women friendly". Ces freins existent également pour les personnes réfugiées, seniors, en situation de handicap, etc. Pour ces publics qui sont ou se sentent éloignés du numérique, qui ne possèdent pas les fondamentaux ou ne se sentent pas légitimes pour candidater aux formations Simplon, nous avons créé des modules de pré-qualification de quelques semaines destinés à monter en confiance et en compétence et ensuite à intégrer nos formations. Modules CAPPRIO ou Code Your Way pour les NEET, Hackeuses pour les femmes ou encore SAS spécifiques pour les personnes réfugiées ou primo-arrivantes, ces dispositifs connaissent un grand succès auprès des publics et des résultats très encourageants avec 82% de sorties positives (13% en emploi et 69% en formation).

CAPPRIO est un programme initié par Simplon et un consortium de partenaires (Cap Digital, OpenClassrooms, Universcience, Les Petits Débrouillards) et financé dans le cadre du volet "Promotion de la culture du code" du Programme des Investissements d'Avenir (PIA2) qui vise à favoriser le renforcement du pouvoir d'agir et l'insertion professionnelle des décrocheurs scolaires de 16 à 25 ans qui sont issus de la géographie prioritaire. En 3 ans de 2015 à 2018, sur 162 territoires, ce sont plus de 600 000 jeunes, dont 40% de femmes, qui ont été sensibilisés, formés et accompagnés vers des formations ou vers un emploi en lien avec le numérique.
En savoir plus : https://simplon.co/resultats-capprio/

Le programme **Simplon for all, financé par la Fondation FDJ,** a lancé une campagne nationale de sensibilisation des personnes en situation de handicap aux formations aux métiers numériques et aux opportunités d'emploi dans ces métiers. Grâce à ses partenaires, dont le **CCAH (Comité national Coordination Action Handicap),** les formations Simplon sont adaptées aux PSH (outils pédagogiques, postes de travail, modalités...), et leur insertion bénéficie d'un accompagnement particulier jusqu'à leur recrutement par une entreprise partenaire. Nous constatons plus de 80% de sorties positives sur ce public. Par ailleurs, Simplon a créé avec ATF Gaïa et Ecedi, **Numerik EA[9],** une agence web solidaire employant des développeurs en situation de handicap et agréée "entreprise adaptée" en Ile-de-France.
En savoir plus : https://www.numerik-ea.fr/

9.https://www.numerik-ea.fr/

Quand le numérique exclut

Depuis sa création, Simplon implique les apprenants en formation dans des activités de "reverse mentoring" auprès de publics mineurs ou éloignés du numérique (seniors, exclus, etc). Depuis 2018, au travers d'un appel à projet **"pionniers French Impact"**, Simplon a initié avec Croix Rouge française, Bibliothèque Sans Frontière et la fédération des Régies de quartiers une coalition dédiée à la lutte contre l'exclusion numérique **autour d'Emmaüs Connect[10] et de WeTechCare[11].** Plus d'un million de personnes seront ainsi accompagnées dans la maîtrise des usages de base du numérique pour faciliter l'accès à leurs droits, à la vie citoyenne et à des opportunités de formation et d'emploi. Simplon souhaite également au travers de ce dispositif identifier des personnes qui vont poursuivre leur apprentissage vers des usages plus professionnels, découvrir les métiers du numérique et rejoindre les formations Simplon pour devenir des professionnels du numérique.

Le programme pilote Refugeeks : en 2016, les équipes de Simplon.co – en lien avec l'association **Singa[12]** – ont initié en Île-de-France un programme différent des dispositifs institutionnels d'accompagnement des réfugiés en France. La démarche : considérer l'intérêt sociétal à améliorer leur inclusion socioprofessionnelle. Les formations Simplon.co sont intensives et requièrent des apprenant·e·s qu'ils se consacrent entièrement au code. Or cela est difficile pour une personne réfugiée qui devra apprendre le code informatique, mais également les codes sociaux, les codes de la recherche d'emploi et souvent la langue française ; le tout dans un contexte administratif compliqué, particulièrement vis-à-vis du logement. Pour réussir leur formation, les personnes réfugiées ont donc besoin d'un **accompagnement au-delà des dispositifs de droit commun** auxquels ils ont accès une fois leur statut de réfugié obtenu.

Dans le cadre du programme pilote, les apprenant·e·s réfugié·e·s ont suivi une formation classique de Simplon.co aux métiers de développeur web, et ont bénéficié en parallèle, de cours de français intensifs en amont et pendant la formation technique. Cette **immersion linguistique** et sociale permet de ne pas cantonner les réfugiés à leur statut administratif. Les formations deviennent l'occasion d'**apprendre des codes socio-culturels** et d'acquérir une partie du **capital** qui, souvent, manque aux personnes réfugiées. Dans une optique de recherche d'emploi, ces apports sont cruciaux. La preuve : **le taux de sorties positives vers l'emploi et la formation est de 70%,** 6 mois après la formation.

Aujourd'hui, le programme pilote Refugeeks change de nom et d'échelle et **devient le programme Welcode[13],** destiné à la fois aux réfugié·e·s et aux personnes primo-arrivantes, sur l'ensemble du territoire national.

Refugeeks désigne désormais le programme de formation aux compétences numériques fondamentales de 6 semaines destiné aux réfugié·e·s.

Cette démarche peut être appliquée à d'**autres publics spécifique**s - par exemple les **NEET,** qui ne maîtrisent pas les codes de l'entreprise et rejettent toute scolarité classique. Pourquoi ne pas l'appliquer aussi à d'**autres thématiques** que le numérique ?

10.https://emmaus-connect.org/
11.https://wetechcare.org/
12.https://www.singafrance.com/
13. https://simplon.co/refugies-primo-arrivants/

LA DIVERSITÉ ET LA MIXITÉ SONT DES LEVIERS DE PERFORMANCE, DE RÉSILIENCE ET D'INNOVATION

Nous sommes convaincus que toute entreprise tire profit d'équipes diverses en matière de sexe, d'origine géographique ou ethnique, d'âge et d'expériences. D'après une étude de France Stratégie (2015), l'effet d'une absence de discriminations (sexe, âge, origine, handicap) sur le PIB est estimé à + 7%, soit 150 milliards d'euros. À l'heure où les populations attendent désormais des entreprises qu'elles ne se contentent pas de réaliser du profit mais contribuent à résoudre des problèmes de société, **la diversité et la mixité sont des leviers indispensables.**

En matière de mixité, il existe un lien très fort entre le niveau de compétitivité d'un pays et l'ampleur des différences de représentation hommes-femmes sur le marché du travail. On observe que **plus l'écart** entre hommes et femmes **est réduit, plus la compétitivité du pays est forte :** des pays comme la Suède, la Finlande, la Norvège, la Suisse ou l'Irlande, bien notés en matière de mixité professionnelle, apparaissent aussi en tête du classement des économies les plus innovantes et connectées au monde. D'après une étude de la Commission européenne (2013), *« accroître la présence des femmes dans le secteur de l'économie numérique de l'UE permettrait d'augmenter de 9 milliards d'euros le PIB annuel ».*[14] De même, permettre aux **personnes réfugiées** d'exercer des métiers qualifiés, en lien avec leur formation initiale et leurs compétences est **doublement pertinent.** Une telle approche contribue d'une part à répondre au déficit de ressources humaines dans le secteur du numérique, ce qui recèle un **intérêt économique.** D'autre part, elle infuse une mixité sociale au sein des entreprises, bénéfique pour l'inclusion des personnes réfugiées mais également pour l'impact social, la performance commerciale ou l'organisation, comme en témoigne l'analyse d'entreprises à mission internationales[15]. Dans le domaine du numérique, c'est encore plus important car la non mixité des équipes qui créent ou produisent des services numériques génère des biais technologiques et fonctionnels qui sont préjudiciables à toute la société. Ainsi la mixité et la diversité dans les formations liées à l'**intelligence artificielle** sont des enjeux majeurs. L'IA est une technologie d'avenir. Les géants du numérique misent leur stratégie sur son développement : des solutions IA « clé en main » sont créées, afin de faciliter leur intégration par les développeurs. Cependant, lorsque mixité et diversité ne sont pas prises en compte, cela engendre de lourdes **discriminations.** Confier le secteur de l'IA à un groupe socialement uniforme est un **risque** pour les démocraties : Simplon plaide donc pour la diversification des profils formés, ainsi que pour la représentativité des femmes dans le secteur. C'est dans ce contexte que Simplon a compris la nécessité d'une **formation en intelligence artificielle** pour ces publics et de sur-représenter les femmes dans ces sessions.

14.http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-905_fr.htm
15.Alice Korngold, A Better World Inc, 2014.

Simplon, grâce à son programme **#Hackeuses** qui s'adresse aux femmes de tous milieux et propose des activités de sensibilisation, de pré-qualifications, de formation et de communication visant à favoriser l'accès des femmes aux formations, atteint également 34% de femmes dans ses apprenants. Pour cette initiative, Simplon a reçu en 2018 un ***European Digital Skills Award*** remis par la Commission Européenne. Le jury a salué son caractère **paneuropéen** et **multigénérationnel.**
Simplon sensibilise par ailleurs les entreprises par ses ateliers **"Dégenrons la Tech !"** qui s'adressent aux salariés et visent à susciter une prise de conscience par l'action et un travail sur des solutions concrètes pour attirer et retenir plus de femmes dans le secteur du numérique. Développés avec le soutien de la **Fondation Chanel**, ces ateliers ont été testés auprès de personnalités influentes de grandes entreprises telles que **La Poste.**

Initiée par **Microsoft France, "l'école inclusive IA"** forme gratuitement des publics éloignés de l'emploi aux métiers de techniciens data IA et assure leur insertion via l'écosystème d'entreprises partenaires de Microsoft. La première promotion formée par **Simplon** a bénéficié du soutien d'Aurélie Jean, scientifique numéricienne de renom engagée dans le combat contre les biais algorithmiques. Plus de 10 écoles Microsoft IA powered by Simplon ont été lancées en 2018-2019 et ce nombre devrait doubler à nouveau à l'avenir.

3. CHANGEMENTS VISÉS :

À travers nos activités de plaidoyer "Publics" et les messages que nous portons, nous visons trois changements :

QUE LES FORMATIONS PRÉSENTIELLES INCLUSIVES AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES SOIENT CONNUES ET ACCESSIBLES À TOU•TE•S !

La construction d'un écosystème de détection, d'insertion, de promotion et de reconversion de talents "différents" dans le numérique, du berceau à la retraite, doit être encouragée plus fortement. Les ministères concernés, Grande École du Numérique et les régions doivent se coordonner pour faire la promotion des formations présentielles inclusives aux compétences numériques auprès des personnes éloignées du numérique, des demandeurs d'emploi les plus fragiles et des salariés en difficulté.

QUE L'ABSENCE DE PRÉ-REQUIS ET LES CRITÈRES DE MIXITÉ ET DE DIVERSITÉ SOIENT SYSTÉMATIQUEMENT FAVORISÉS DANS LES FINANCEMENTS

La sensibilisation de tous les organismes financeurs, publics et privés, au bénéfice de cette politique doit permettre d'éviter les financements "fléchés" uniquement sur des publics spécifiques qui ne permettent pas de constituer des promotions mixtes en termes d'âge, de genre, de niveau de diplôme et d'origine sociale et géographique. Cela limite la diversité des parcours et donc les progressions pédagogiques individuelles. De la même façon, il s'agit d'éviter au maximum de financer, dans les mêmes conditions que les formations inclusives, les formations qui se concentrent uniquement sur les personnes les plus faciles à former et à insérer.

QUE LA MIXITÉ ET LA DIVERSITÉ SOIENT ENCOURAGÉES À L'EMBAUCHE AU TRAVERS DE "CLAUSES D'INSERTION"

La mobilisation massive des entreprises publiques et privées aux questions de mixité et de diversité doit se faire de façon plus volontariste au travers d'aides et d'amendes comme c'est déjà le cas pour le handicap. Il s'agit de pénaliser les recrutements trop endogames et de favoriser la mixité de genre, d'origine sociale et de sortir du déterminisme du diplôme. Les entreprises engagées pour la diversité et l'insertion professionnelle des réfugiés ou des femmes dans les métiers du numérique doivent pouvoir être récompensées.

CONTACTS

- **Fondation Simplon**
  Anissa Benomar
- **Grands programmes (femmes, handicap, NEET, réfugiés/primo-arrivants, prisons)**
  Elodie Salin et Camille Meier
- **Enfants**
  Lucie Jagu

AXE 2 | DÉVELOPPER LES TERRITOIRES VULNÉRABLES

4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

9. Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants aient accès à Internet à un coût abordable.

10. D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines géographiques ou sociales, de leur religion ou de leur statut économique.

1. CONTEXTE :

La fracture numérique est liée à des inégalités sociales mais aussi **territoriales. Ces inégalités se creusent** pour les populations, les entreprises et leurs salariés. Fractures territoriales et numériques s'alimentent, notamment parce que le déploiement des technologies se fait plus facilement et en priorité dans les villes grâce à la présence de grandes entreprises, de talents, de formations, et des technologies avancées telles que la connexion internet haut débit. Cela engendre des **zones** dites **blanches,** où les connexions à l'Internet sont très faibles. La non éco-conception de services numériques (pour plus de détails, voir l'Axe 3 "Pour un numérique responsable"), qui a davantage d'impact dans les zones où la connexion est faible, accentue encore la fracture numérique et l'empreinte écologique. Le terme fracture numérique réfère principalement à trois niveaux d'accès : l'accès au **réseau** (l'infrastructure nécessaire pour pouvoir installer l'internet haut débit) ; l'accès aux **outils** (le matériel informatique nécessaire pour profiter des infrastructures) ; le **savoir-faire** (les compétences pour utiliser les outils de façon personnelle ou professionnelle). Simplon milite pour un déploiement des infrastructures le plus large et rapide possible mais cela ne relève pas de son périmètre d'action. Nous concentrons donc nos activités sur les enjeux de compétences numériques en privilégiant les territoires les plus vulnérables et les plus éloignés du numérique. Avec une conviction : pensé à l'échelle du territoire, le numérique désenclave, crée du lien, apporte de nouveaux services, améliore ceux qui existent, mais **surtout stimule l'activité et l'emploi pour les territoires.**

POUR QUI AGISSONS-NOUS ?

Fort de ses “Fabriques” (écoles) disséminées sur tout le territoire métropolitain et en Outre-mer, et à l’international, Simplon bénéficie de **solides réseaux locaux** dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** où les publics dits invisibles expriment de forts besoins en accompagnement social et en formation. Nous sommes également très présents dans les **zones rurales** et les **villages** où la fracture numérique, les questions de mobilité et la désertification constituent des facteurs d’exclusion. Enfin, Simplon est implanté depuis 2015 dans les **territoires ultra-marins** (La Réunion, Guadeloupe et Martinique, Polynésie, Guyane, Nouvelle Calédonie) notamment en partenariat avec le Service Militaire Adapté (SMA). Grâce à un maillage territorial fondé sur des partenariats avec les acteurs de l’insertion, Simplon bénéficie d’une expertise de terrain. Séminaires d’acculturations pour les entreprises, initiation au code des plus jeunes en scolaire et périscolaire, *hackathons, job dating,* ateliers de *design thinking* et de développement d’applications mobiles renforcent l’influence de Simplon dans les écosystèmes locaux. Nous agissons donc pour déployer ce **travail en réseau** (État, collectivités, acteurs privés et associatifs), qui favorise la transformation numérique des territoires où sont implantées nos fabriques (Ile-de-France, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, PACA et Département et Régions d’Outre-mer) et les autres. Depuis 2015, Simplon opère à l’international, directement ou via des partenaires locaux dont nous renforçons les capacités, dans des zones vulnérables et auprès de publics fragiles. Que cela soit dans un township à Johannesburg, dans un camp de réfugié en Jordanie, dans les quartiers populaires de Dakar, de Bruxelles, d’Abidjan ou de Barcelone, ou encore au Liban, en Inde et au Maroc, Simplon met à disposition son savoir-faire et son expérience au service du développement économique des pays et de leurs habitants en intégrant les spécificités locales.

2. NOS MESSAGES :

À travers nos activités de plaidoyer “Territoires vulnérables”, nous portons trois messages principaux :

LA POLITIQUE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE PENSÉE À ÉCHELLE TERRITORIALE

Le principal frein au développement du numérique dans les territoires fragiles est l’absence de GPEC (Gestion Prévisionnelle de l’Emploi et des Compétences) territoriale en matière de numérique.

La **GPEC numérique territoriale** est une démarche coordonnée d'entreprises et d'acteurs locaux (Conseils régionaux, départementaux, OPCA, acteurs de l'emploi-formation) au sein d'un territoire (bassin d'emploi, département, région, inter-région, zone d'activités,...) dans l'objectif de construire des parcours professionnels et d'accompagner les besoins d'évolution en gestion d'emplois et de compétences des entreprises. Le numérique est trop souvent perçu comme une question sectorielle par les acteurs ci-dessus. Or le numérique n'est **pas un enjeu sectoriel,** mais **transversal** et **intersectoriel.** Aujourd'hui tout le monde "est dans le numérique" et donc pas seulement les entreprises du numérique. L'État et les collectivités, les ETI et les PME, les TPE et les associations, tout le monde est en transformation numérique et la transition numérique engendre :

- la nécessité de disposer de compétences numériques fondamentales pour accéder à ses droits et vivre dans une société numérique (littératie numérique) ;
- l'apparition de nouveaux métiers (développeur web, par exemple) ;
- la transformation de métiers existants dans chaque secteur (par exemple, la généralisation du BIM - *Building Information Modeling* - dans les métiers de la construction).

Cependant, nombre de territoires fragiles n'ont pas conscience des opportunités et des enjeux du numérique pour l'emploi, en particulier des jeunes, et le développement de leurs TPE/PME. De la même façon, les publics jeunes issus de QPV ou de territoires ruraux ont généralement des appétences et des aptitudes pour ces nouveaux métiers du numérique. Néanmoins, en rupture de parcours et loin d'imaginer que des parcours de formation de courte durée pourraient les rapprocher de ces métiers, ils ne sont pas conscients de l'opportunité d'emploi que représente pour eux ce secteur. Simplon insiste donc sur la nécessité, pour les acteurs des territoires, dont les acteurs publics et associatifs, de **coordonner** la réponse à ces deux enjeux, notamment l'**orientation des financements**. Cette coordination implique, lors de la formation des publics, de **penser leur insertion** dans le monde de l'entreprise. C'est pourquoi Simplon invite chaque formation numérique à destination de publics éloignés de l'emploi à transmettre également des *soft skills,* soit des compétences sociales permettant de maîtriser les **codes professionnels** en entreprise. Cette coordination impose avant tout un **diagnostic numérique territorial sur-mesure,** et donc de faire appel à une expertise qui maîtrise les enjeux du terrain et pas uniquement les enjeux macro-économiques.

BÂTIR UN ÉCOSYSTÈME DE DÉTECTION DES BESOINS NUMÉRIQUES PERMET À CHAQUE TERRITOIRE DE FAIRE DU NUMÉRIQUE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux, à la nécessité et aux opportunités des compétences numériques, **initier** aux compétences de base, **orienter** les plus motivés par les métiers numériques en tension, **former** et **insérer** les talents, tels sont les objectifs de Simplon. Ce peut être également un objectif pour les territoires, à condition d'avoir posé le **bon constat**. Simplon agit donc pour la formation des territoires à **identifier leurs besoins** numériques et **adapter leur dispositif** en fonction des publics. Un ensemble de démarches favorise le rôle du numérique comme levier d'activité, d'emplois et d'inclusion au sein des territoires.

Des unités pédagogiques mobiles au service des territoires géographiques prioritaires sont une solution intéressante pour promouvoir les usages digitaux, apprendre les bases du code, s'initier aux outils de création multimédias, participer à des mini-hackathons, découvrir les formations et les métiers numériques. Simplon a expérimenté plusieurs dispositifs de mobilité qui ont permis de sensibiliser au numérique plus de 60 000 personnes :

- Au travers du programme CAPPRIO[1] Simplon a mené un Tour du code en 22 étapes grâce au camion de "C'est pas sorcier" et des "Petits Débrouillards"[2] ;

- Le *Maif* Numérique Tour sensibilise depuis juin 2017 aux opportunités et aux risques de l'outil numérique. Il a concerné 86 communes ;

- Le *Coding Bus* transmet les bases de la programmation dans les réseaux d'éducation prioritaires, avec le soutien de la Fondation RATP et de la Fondation TF1.

Les démarches **"Hors les murs"** répondent aussi à une volonté d'**aller vers** les publics éloignés de l'emploi (par exemple les non-titulaires du baccalauréat) pour **détecter** les potentiels talents. De plus, Simplon insiste sur la nécessité de former les acteurs publics - Pôle Emploi et Missions Locales en France - et associatifs - EPIDE, Écoles de la 2ème Chance, associations d'éducation populaire, sportives, culturelles - à diagnostiquer les retards numériques des 16-24 ans et à les informer de l'existence d'opportunités de formation et d'emploi dans les métiers numériques. Cela est indispensable pour évaluer les besoins d'un territoire, **orienter** les publics, et **s'adapter** à leurs situations. Un jeune NEET (Neither in Education, Employment or Training, voir Axe 1) n'a pas nécessairement les mêmes besoins pédagogiques qu'une femme en reconversion ou qu'un réfugié statutaire.

À la Réunion, l'initiative **Switch Numérik** mise en place par Simplon se positionne un cran au-delà : il s'agit d'apprendre les compétences de base pour une utilisation autonome personnelle ou professionnelle du numérique.
Avec l'association ADRIE, le bailleur social SIDR, la Mutualité de La Réunion, la mairie de Saint-Denis et le Ministère des Outre-mer, l'initiative accompagne des enfants et des seniors, y compris grâce à des ateliers intergénérationnels (utilisation du clavier, de la souris, mise en place d'un blog, etc.). Switch Numérik est aussi un lieu hybride où sont accueillis les apprenants.

On assiste par ailleurs en France au développement[3] de **tiers-lieux** dont l'activité est fondée sur le partage d'espaces et d'outils de travail mais aussi la mise en commun de savoirs et de compétences. Dans certains tiers-lieux, le numérique fait partie des savoirs qui y sont partagés. Cela va dans le sens de l'intuition initiale de Simplon que la pédagogie classique n'est parfois plus adaptée à des publics jeunes qui, pour diverses raisons, ne sont plus réceptifs à l'enseignement. Souvent, ils n'adhèrent pas aux formations verticales, longues et en salle. C'est pourquoi nous plaidons pour une multiplication de ces tiers-lieux incluant l'éducation au numérique. Simplon est par exemple partenaire du **Campus Région du numérique** à Lyon, lieu de vie et d'innovation qui accueille des publics très différents.

1.Programme développé par Simplon.co avec Cap Digital, OpenClassrooms, les Petits Débrouillards et Universcience dans le cadre du volet "Culture du code et de l'innovation" du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA2) de 2015 à 2018 opéré par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte du CGI et du Ministère de l'Éducation
2.http://www.lespetitsdebrouillards.org/
3.Exemple : objectif 1000 tiers-lieux en 2021 pour l'Ile-de-France.

Une offre de formations labellisées “hors-les-murs” permet de mailler l’ensemble du territoire régional. Nous encourageons également des initiatives de l’Économie sociale et solidaire telles que Comptoir de Campagne[4], qui propose aux habitants des territoires, dans un même lieu, des commerces de proximité, des services de colis et courriers ou divers services à la personne. Cela permet de recréer du lien social et de redonner de l’attractivité aux territoires ruraux. Nous appelons à les étendre à l’éducation au numérique.

LE NUMÉRIQUE EST UN LEVIER AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L’EMPLOI DES TERRITOIRES VULNÉRABLES

Le numérique est un moyen de positionner un territoire sur un **secteur stratégique.** La diffusion de ces démarches contribue à **lever les représentations négatives** des acteurs économiques concernant les **QPV**, mais aussi à **réduire les mécanismes d’autocensure** et à développer des trajectoires professionnelles pour les jeunes des quartiers. De même, en **territoires ruraux,** le numérique rassemble dans des tiers-lieux des communautés d’entrepreneurs, d’ingénieurs, de développeurs, de télétravailleurs, et crée des terreaux propices à l’émergence de projets : territoires labellisés French Tech, stratégies numériques de communautés de communes ou de départements qui associent une réflexion sur les infrastructures, les usages, le contenu et les services, incubateurs d’entreprises agricoles[5], etc. Il offre des opportunités socio-économiques qui répondent aux problématiques de désertification des territoires (télémédecine, économie collaborative,...). Les stratégies numériques territoriales ont d’ailleurs prouvé leur **impact sur le développement rural** (départements Lozère, Manche, Cantal, Région Limousin, communauté de communes Val d’Amboise, commune de Fleury-les-Aubrais,...)[6]. Les territoires ultramarins sont une priorité à Simplon depuis sa création. Nos fabriques sont désormais déployées sur la quasi totalité des DROMs et agissent de façon spécifique - car chaque territoire est différent - au service de leurs habitants et du tissu économique et social local.

En collaboration avec l'association **HAND** (Hackers against natural disasters), les futurs artisans numériques formés par Simplon ont participé en 2018 à la Réunion, à un exercice de simulation d'une alerte tsunami mené sous l'égide de l'Unesco dans les régions du monde les plus exposées. En cas de tsunami important, les moyens de communication sont coupés : téléphone, internet,... D'où l'intérêt de former des acteurs du numérique à basculer sur l'utilisation des ondes radios et à travailler sans wi-fi, bluetooth ou 4G. Les participants ont ainsi appris à installer une antenne-relais, utiliser des fréquences radio pour diffuser une alerte, mettre en place une cartographie interactive des itinéraires et sites de refuge, etc. Les "Simplonien•e•s" ont donc appris comment continuer à transmettre l'information en entrant en contact avec des radios amateures à Maurice, en Australie, en Afrique de Sud, à Oman ou en métropole, hors des opérateurs traditionnels. Ou comment utiliser le numérique au service des populations.

4.Soutenu par La Poste : https://comptoirdecampagne.fr/
5.Exemple à Chateaudun (28) : https://campusleschampsdupossible.com/
6.https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2018-03/2018_rrf_etude_animation_thematique_impact_numerique_developpement_rural.pdf

3. CHANGEMENTS VISÉS :

À travers nos activités de plaidoyer “Territoires vulnérables” et les messages que nous portons, nous visons quatre changements :

QUE CHAQUE TERRITOIRE “VULNÉRABLE” RÉALISE UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DE L’EMPLOI ET DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TERRITORIALE.

Il faut sensibiliser et former les territoires à réaliser leur diagnostic numérique en continu à l’échelle du territoire et des compétences, non du secteur et des métiers, et faire jouer les compétences en tension au service de l’offre de formation locale quand elle existe, ou afin de favoriser l’implantation de nouvelles formations, et viser l’insertion professionnelle des publics les plus éloignés (demandeurs d’emploi et salariés fragilisés).

QU'AU SEIN DES TERRITOIRES VULNÉRABLES, CHACUN•E SOIT DOTÉ•E D'UN SOCLE DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES FONDAMENTALES ET SOIT EN MESURE DE L'ENTRETENIR EN CONTINU.

Il faut assurer la formation des acteurs publics locaux pour favoriser la réalisation d'un diagnostic individuel de maturité numérique pour les habitants et les organisations et ensuite les orienter vers les structures d'accompagnement ou de formation adéquates (Les Bons Clics, APTIC/Pass Numérique, formations Grande École du Numérique, etc.).

QUE LES ZONES RURALES, L’OUTRE-MER ET LES QPV DEVIENNENT DES HUBS D’INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE L’INNOVATION SOCIALE

La mise en réseau des acteurs (cf. démarche Hub numérique portée par la Caisse des Dépôts) est déterminante pour réaliser un diagnostic partagé, mettre en place une stratégie et un plan d’action qui comprennent la montée en compétences des habitants et des organisations mais aussi l’implantation de dispositifs ayant fait leur preuve dans d’autres territoires. Des initiatives telles que Territoire French Impact, les PTCE, Startup de territoires ou encore Territoire Zéro Chômeurs doivent non seulement être encouragées mais renforcées dans leur volet numérique. La mutualisation des besoins et des ressources, au travers de groupements d’employeurs ou de centres de compétences partagées, doit être soutenue fortement pour répondre aux enjeux locaux.

QUE LES POUVOIRS PUBLICS, LA FRENCH TECH ET LE FRENCH IMPACT EXPORTENT LES INNOVATIONS SOCIALES FRANÇAISES DANS LES TERRITOIRES FRAGILES À L'INTERNATIONAL

De la même façon que les entreprises françaises sont "poussées" à s'implanter à l'international par l'exécutif et les collectivités locales, il faut faire la promotion des innovations sociales françaises dans les territoires vulnérables des pays avec lesquels nous avons des relations politiques, économiques et sociales.

CONTACTS

- **Fondation Simplon**
  Anissa Benomar
- **Direction des Opérations France et International**
  Guillaume Pétriat
- **Ile-de-France**
  Cécilia Lo Iacono
- **Hauts-de-France**
  Guillaume Trouille
- **Auvergne-Rhône-Alpes**
  Pierre Yves Charpenet
- **Occitanie**
  Jean-François Kappes
- **PACA**
  Laurence Bricteux
- **Nouvelle-Aquitaine**
  Louise de Rochechouart
- **Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Centre, Normandie**
  Aurélie Musman
- **Pays de Loire et Bretagne**
  Mathilde Marizien
- **Direction des opérations internationales**
  Lynda Attias

AXE 3 | CONCEVOIR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUTENABLE

5. Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

10. D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines géographiques ou sociales, de leur religion ou de leur statut économique.

12. Etablir des modes de production et de consommation durables.

13. Incorporer des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

1. CONTEXTE :

Le numérique a des impacts à la fois positifs et négatifs sur l'environnement et les êtres humains. Donc dans ce contexte, recourir au numérique, c'est bien. Le faire de façon responsable, c'est mieux. Smartphones, ordinateurs, objets connectés, data centers, réseaux, intelligence artificielle, le numérique est incontournable dans nos vies quotidiennes. Il est une promesse d'efficacité énergétique ou d'accès à la connaissance. Pourtant, selon la manière dont sont conçus des produits ou logiciels, le numérique laisse parfois au bord du chemin des publics vulnérables ou spécifiques. De la même façon, en raison de la manière dont sont conçus les produits ou logiciels, l'exploitation des ressources non renouvelables et la consommation électrique liées aux activités numériques explosent. Une transformation numérique non maîtrisée entrave la transition écologique et la lutte contre le changement climatique. La transition écologique et énergétique d'une part, et la transformation numérique d'autre part sont indissociables. Chacune des deux transitions a besoin de l'autre, et la transformation numérique pourrait - en se fixant l'objectif d'accompagner la transformation écologique et énergétique - enfin trouver un véritable sens et limiter ses impacts négatifs. **Maîtriser le numérique avant qu'il ne nous maîtrise ou qu'il accélère l'effondrement écologique,** voilà donc l'enjeu.

Simplon.co, en tant qu'entreprise, est responsable de la formation de milliers de femmes et d'hommes dans les métiers du numérique. **Nous prenons notre part de développement d'un numérique responsable.** Le numérique français et européen, dessine une troisième voie entre la Silicon Valley et le numérique chinois. L'inclusion, l'éthique, la Tech For Good peuvent être des marqueurs clés de la French Tech et de la tech européenne, et un levier puissant de compétitivité. C'est également le cas de l'**exemplarité environnementale** qui peut faire partie des atouts du numérique français et européen, au même titre que le respect de la vie privée, l'accessibilité, la sécurité, la qualité. À un numérique sûr ("security by design"), il faut ajouter la dimension accessibilité pour que tout le monde profite réellement du numérique. Cela passe par les compétences fondamentales mais aussi par la conception numérique centrée sur les utilisateurs les plus fragiles (handicap, senior, etc.) et par les dimensions "privacy by design" et maintenant "ecology by design".

POUR QUI AGISSONS-NOUS ?

- Pour les publics déjà fragilisés par le numérique et ses conditions de production ou de développement et pour les **générations futures.**

- Pour les **entreprises,** publiques ou privées, qui ont une responsabilité majeure dans la diminution des impacts négatifs de leur utilisation du numérique. Si les géants du numérique ont les moyens de prendre conscience de leurs impacts négatifs et de les atténuer, il importe de sensibiliser les autres entreprises et individus qu'ils influencent. L'enjeu est particulièrement important en France pour les TPE/PME, dont le développement numérique est en cours : la France est 16ème nation européenne en matière de digitalisation de ses TPE/PME.

- Pour les **pouvoirs publics,** locaux, nationaux ou européens, qui ont la responsabilité d'inciter les acteurs économiques et les citoyens à une consommation responsable du numérique.

- Pour les **femmes et hommes des métiers du numérique :** en tant qu'organisme formateur, Simplon entend positionner les futurs métiers du numérique sur le chemin de l'excellence en matière d'accessibilité, de respect de la vie privée et d'éco-conception de services numériques. Il s'agit également, selon nous, du levier le plus efficace.

2. NOS MESSAGES :

À travers nos activités de plaidoyer "Numérique Responsable", nous portons six messages principaux :

LE NUMÉRIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : IL EST URGENT DE RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE

De nombreux rapports soulignent le potentiel du numérique pour accélérer la transition écologique. Certains affirment que le numérique pourrait réduire les émissions mondiales de CO2 de 20% d'ici 2030[1]. Le numérique permet de mieux évaluer l'état de notre planète, de nos forêts, de notre faune, la qualité des sols et de l'air que nous respirons. Il peut optimiser nos systèmes énergétiques, alimentaires, de transport ou de collecte des déchets, la distribution et la consommation d'énergie, etc. Mais les faits sont têtus. Les éco-TIC (ou le Green IT) et l'IT for Green ne compensent pas l'impact écologique et énergétique du numérique. Les décennies de numérisation de nos sociétés sont aussi celles de la plus forte augmentation de notre empreinte écologique. D'après plusieurs études, le numérique connecté représente déjà un septième continent d'impacts environnementaux. À l'heure où le numérique représenterait 10%[2] de la consommation mondiale d'électricité et autant d'émissions de gaz à effet de serre que l'aviation civile, il est temps de réduire son empreinte environnementale. Toujours plus de gens connectés, toujours plus de terminaux par utilisateur, les usages énergivores se développent avec l'augmentation du trafic vidéo et de la définition, l'explosion de la consommation à la demande (vod, streaming, cloud gaming)… Le résultat est immédiat : explosion du trafic (+25% par an) et des volumes stockés dans les datacenters (+35% par an). Le numérique aura émis autant de CO2 en 2020 que les 1,3 milliards d'indiens en 2015 et sa contribution aux émissions mondiales de GES est de 8% par an.

L'empreinte écologique du numérique[3] est systémique. En cause, trois leviers[4] :

- Les **utilisateurs**, individus et entreprises, via les terminaux - smartphones, ordinateurs, objets connectés.

- Le **réseau,** notamment les objets d'équipement type box, coeur de réseau, routeurs… La consommation d'énergie non maîtrisée se trouve jusqu'à la conception des box : la plupart n'ont pas de bouton marche/arrêt ; elles représentent à elles seules 1% de la consommation électrique française. En une année, une box allumée 24 heures sur 24 consomme l'équivalent de 10 ordinateurs portables utilisés 8 heures par jour.

- Les **infrastructures**, notamment les data *centers*. Dimensionnées pour absorber les afflux de données aux pics d'utilisation, soit quelques heures par jour à peine, elles demeurent sous-utilisées le reste du temps.

1.Global e-sustainability initiative (GeSI)
2.Rapports Greenpeace, Eco-info et CNRS, 2017.
3.Différents indicateurs : gaz à effet de serre, consommation d'énergies non renouvelables, de ressources non renouvelables (métaux) ou d'eau, pollutions, problèmes sanitaires.
4.https://www.greenit.fr/

QUELQUES ÉQUIVALENCES CHIFFRÉES :

ÉNERGIE GRISE :

POUR FABRIQUER UN ORDINATEUR IL FAUT :

22 KG de produits chimiques

240 KG de combustible

1,5 T d'eau

POUR PRODUIRE UN SMARTPHONE DE 140 G IL FAUT :

700 MJ d'énergie primaire (85 GJ pour une voiture essence de 1,4 T)

Il faut donc

80 FOIS PLUS D'ÉNERGIE

pour produire un gramme de smartphone que pour produire un gramme de voiture.

USAGES :

Envoi d'

1 MAIL avec

1 PIÈCE-JOINTE

=

1 AMPOULE ALLUMÉE pendant **24 h**

Envoi de

33 MAILS D'1 MO

à 2 destinataires par jour

=

émissions annuelles équivalant à plus de

1000 KM PARCOURUS EN VOITURE

Visionnage d'

1 VIDÉO EN LIGNE DE 10 MINUTES SUR LE CLOUD

=

CONSOMMATION D'UN SMARTPHONE SUR 10 JOURS

La vidéo est **1500 FOIS PLUS CONSOMMATRICE D'ÉLECTRICITÉ** que le smartphone

Passer

10 MINUTES

à visionner en streaming une vidéo haute définition sur un smartphone

=

Utilisation à pleine puissance d'un

FOUR ÉLECTRIQUE DE 2 000 WATTS

La consommation énergétique des nouvelles technologies n'est qu'un aspect du défi environnemental qu'elles posent. Le nombre et la quantité de **métaux et de terres rares** utilisés dans les composants électroniques ne cessent d'augmenter à mesure que leur taille réduit. Nos smartphones contiennent une quarantaine de métaux et de terres rares - or, cuivre, nickel, zinc, étain… - contre une vingtaine il y a dix ans. La fabrication annuelle des smartphones au niveau mondial utilise 9 000 tonnes de cobalt soit 10% de la production totale de ce métal. De même, la fabrication mondiale de téléviseurs connectés nécessite 330 tonnes d'iridium soit 50% de la production mondiale de ce métal. Ces métaux sont extraits du sous-sol en utilisant des **techniques particulièrement nocives** pour l'environnement, avec l'utilisation d'acide sulfurique, de mercure, de cyanure… Leur extraction est souvent réalisée au péril de la santé des travailleurs, et dans certains pays par des enfants et grâce à l'argent de conflits armés, comme en témoigne l'industrie du coltan en République Démocratique du Congo. Or ces métaux, présents de façon miniature dans nos équipements informatiques, sont aujourd'hui encore **mal collectés et mal recyclés.** En Europe, par exemple, à peine 18% des métaux présents dans nos ordinateurs portables sont recyclés. On évalue que 70 à 90% des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) font l'objet d'un trafic et ne suivent pas les filières de recyclage réglementées au niveau mondial. Une partie importante des équipements en fin de vie continue d'atterrir dans des décharges sauvages, en Chine, en Inde ou au Ghana, où ils sont brûlés pour récupérer l'or, polluent les nappes phréatiques, ou sont démantelés dans de dangereuses conditions par des travailleurs pauvres. Simplon, particulièrement sensible à cette question, met en lumière les photographies de l'artiste allemand **Kai Löffelbein** sur le devenir de nos déchets électroniques.

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DES MATÉRIELS ET FAVORISER LE RÉEMPLOI SONT LES PRINCIPES ESSENTIELS D'UN NUMÉRIQUE ÉCORESPONSABLE

C'est la fabrication de nos **22 milliards[5] de terminaux** qui concentre l'essentiel de l'empreinte écologique et des gaz à effet de serre. À l'échelle de l'internet mondial, les terminaux concentrent 65% du bilan énergétique, 67% des émissions de gaz à effet de serre, 73% du potentiel d'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, 82% de la consommation d'eau. Il faut donc **en priorité fabriquer moins d'équipements et allonger leur durée de vie.** Nous identifions plusieurs méthodes pour y parvenir : **le réemploi, la réparation et l'éco-conception** des équipements pour prévenir l'obsolescence programmée. Cette méthode fait l'objet d'une approche législative et bénéficie de l'émergence de l'économie circulaire. Il s'agit d'un levier direct et peu coûteux qui permet de diminuer de presque 40% d'impact annuel les émissions de GES liés aux terminaux.

Quelques chiffres :

- Allonger la durée de vie d'un smartphone 5 pouces de 2 à 4 ans : **60 kg équivalent CO2.**
- Allonger la durée de vie d'un ordinateur portable 15 pouces de 3 à 6 ans : **250 kg équivalent CO2.**

Simplon est ainsi partenaire d'ECODAIR et de l'entreprise adaptée **ATF Gaïa[6]** pour l'ensemble de ses achats de terminaux. Ces entreprises sociales reconditionnent les ordinateurs portables grâce à des employés en insertion ou en situation de handicap. Soutenir ces activités, c'est aussi **donner accès au numérique à moindre coût et accélérer l'inclusion.** Simplon a également favorisé le remboursement de l'usage professionnel des téléphones portables de ses salariés pour éviter le double équipement, et fait la promotion de matériels reconditionnés (Recommerce, Back<Market) pour l'équipement de ses équipes.

L'ÉCO-CONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES DOIT DEVENIR UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

Parmi les leviers d'action pour limiter les impacts du numérique sur l'environnement, l'éco-conception des services numériques[7] (constitués d'un numériques quotidiens, notamment sites web et applications mobiles) est fondamentale. C'est aussi une promesse d'activité et d'emplois. C'est pourquoi Simplon, avec ses partenaires du Collectif Conception Numérique Responsable, a lancé jeudi 11 avril 2019 une campagne **"Pour faire de l'éco-conception des services numériques une filière d'excellence"[8].**

5.Ce chiffre comprend les smartphones, ordinateurs et ensemble des objets connectés comme les téléviseurs ou consoles de jeu. Source : greenit.fr
6.http://www.atf-gaia.fr/
7.Un logiciel n'étant pas matériel, il n'a pas d'impacts environnementaux. On ne peut donc l'éco-concevoir : l'éco-conception consiste à réduire des impacts environnementaux. Mais on peut évaluer ses impacts en évaluant ceux du matériel sur lequel il s'exécute. De plus, toute entreprise utilise un ensemble de logiciels et matériels associés. Cet ensemble est décrit par le concept "services numériques".
8.Tribune parue le 5 avril 2019 dans Les Echos : https://business.lesechos.fr/directions-numeriques/digital/transformation-digitale/0600977911837-l-ecoconception-des-services-numeriques-comme-filiere-d-excellence-328383.php

Lorsque la mémoire était comptée, les informaticiens étaient plus enclins à concevoir des logiciels à l'architecture et au code synthétiques. Songeons que l'ordinateur qui a emmené l'homme sur la Lune disposait d'une mémoire d'environ 70 kilo-octets, soit environ le poids d'un e-mail aujourd'hui. Aujourd'hui, les contraintes informatiques étant moindres, le monde du numérique voit l'émergence d'un mot : obésiciel. Il y a inflation de logiciels, plus gourmands en puissance informatique. En vingt ans (1995-2015), le poids des pages web a été multiplié par 115, passant de 14 Ko à 1 600 Ko. Les applications de smartphones, conçues et développées en hâte, consomment d'autant plus d'énergie qu'elles sont grasses et actives jour et nuit. Les systèmes d'exploitation de nos ordinateurs ou smartphones imposent des mises à jour évolutives de plus en plus lourdes. Plus les services numériques sont lourds, plus le fonctionnement de nos équipements ralentit et exige une technologie dernier cri. En conséquence, leur durée de vie raccourcit.
L'éco-conception consiste à « intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service » (ISO 14062). Appliquer la démarche d'éco-conception aux services numériques, c'est identifier les leviers de réduction d'impacts à chaque étape du cycle de vie d'un service numérique : conception, réalisation, exécution. Les principaux leviers de l'éco-conception se situent en amont et en aval de la phase de développement : architecture, conception fonctionnelle, graphique, ergonomique et technique. Ce n'est pas une démarche centrée sur le code : la phase de développement ne représente qu'environ **10 à 20% des gains potentiels.** Optimiser le code d'une fonctionnalité qui ne sera jamais utilisée revient à produire du gras numérique. Du gras « bio » s'il est éco-conçu, mais du gras quand même ! Les retours d'expérience des contributeurs du Collectif Conception Numérique Responsable, sur des cas concrets en France et en Europe, montrent des potentiels de réduction de l'empreinte technique de l'ordre de **2 à 700 fois,** avec des réductions d'impact environnemental d'un facteur **2 à 70** (changement climatique, épuisement des ressources rares , etc.). Cet enjeu est également **social** : il accentue la fracture numérique des territoires. Des services numériques non éco-conçus sont trop lents ou inutilisables dans des territoires où la connexion et le pouvoir d'achat sont faibles. De plus, comment ignorer cet enjeu pour les régions du monde où le numérique est moins accessible et cherche à s'étendre ? Cet enjeu est enfin **économique** : la France possède les talents nécessaires pour devenir, comme nous avons su le faire en matière de jeux vidéos, un champion du numérique responsable. En réduisant le coût opérationnel de leurs services, nos entreprises gagneraient en pouvoir d'achat numérique et en compétitivité. En France, il est encore temps d'agir en amont, puisque la digitalisation des TPE/PME n'en est qu'à ses débuts. Concepteurs d'applications mobiles, de sites web, d'intelligences artificielles ou de tout autre service numérique, les pionniers seront demain, en France, ambassadeurs d'une conception plus responsable des services numériques. Au-delà, ils seront ces lanternes qui éclairent une troisième voie.

L'ACCESSIBILITÉ EST UN PRÉREQUIS DES FORMATIONS NUMÉRIQUES ET DES PRODUITS ET SERVICES NUMÉRIQUES

Malgré le vote de la loi handicap de 2005[9], l'écrasante majorité des sites internets ne sont pas accessibles aux personnes en situation de **handicap**.

9.La loi handicap de 2005 impose aux administrations publiques l'accessibilité de leur site internet aux personnes en situation de handicap (référentiel national RGAA).
En 2016, la loi pour une République numérique a étendu cette obligation aux entreprises privées dépassant un certain seuil de chiffre d'affaires.

Cela est dû au **non respect de la loi** - selon une enquête de BrailleNet de 2014, moins de 4% des sites sur 600 audités sont en conformité avec les normes du référentiel RGAA - mais aussi à une **formation insuffisante** aux enjeux de l'accessibilité. Mettons-nous à la place d'une personne malvoyante qui souhaite voter en ligne pour le budget participatif de sa ville (exemple réel) : pour vérifier qu'il n'est pas un robot, on lui demande d'identifier les images de voitures parmi d'autres images (CAPTCHA). Dans le meilleur des cas, une solution audio existe, mais les mots sont en anglais et aussi audibles que lors d'une tempête. Démuni, il se renseigne auprès des services municipaux : *"Vous pouvez vous faire aider par vos collègues."* Plus le nombre de développeurs aptes à créer des sites conformes aux critères RGAA sera élevé, plus l'expérience numérique des personnes en situation de handicap s'améliorera. Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants).
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (charte graphique, grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.).
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile, etc.

Au-delà des personnes en situation de handicap, les enjeux concernent également la question de l'accessibilité des sites pour les **seniors**. C'est pourquoi il est indispensable de sensibiliser toutes les organisations ayant un site internet pour qu'elles :

- S'assurent, grâce à un **référentiel interne,** de la bonne transmission des pratiques d'accessibilité afin de les capitaliser en cas de renouvellement des effectifs.
- Considèrent, si les raisons éthiques ne suffisent pas à impulser le changement, les **enjeux légaux** (respect de la loi pour une République numérique, discrimination lors d'offres d'emploi, etc) et **économiques** (12 millions de Français seraient concernés[10]).

C'est dans cette optique que Simplon fut signataire, dès 2015, de la Charte gouvernementale[11] pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité dans les formations numériques

L'OPEN SOURCE EST PROPICE AU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

L'ensemble de ces initiatives (accessibilité, éco-conception, éthique, sécurité qualité, etc.) s'inscrit dans une logique de **conception responsable.** À cette fin, Simplon considère les technologies libres et open source comme le parfait levier d'action. Nous l'avons vu, la couche logicielle dicte les besoins en ressources matérielles d'un ordinateur.

10.INSEE.
11.https://solidarites-sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-breves/article/segolene-neuville-a-signe-la-charte-pour-une-meilleure-prise-en-compte-de-l

Or, d'un point de vue technique, les logiciels libres et open source sont bâtis et améliorés collectivement et en toute transparence pour optimiser la performance des services numériques, même sur des matériels modestes ou anciens, ce qui permet d'en allonger la durée d'utilisation… ou de redonner une seconde vie à un matériel d'occasion ou reconditionné. De même, le découplage entre logiciel et support technique (qui peut être fourni par des acteurs de la communauté) évite que des éditeurs propriétaires, en raccourcissant la durée de support technique, poussent à la consommation de nouvelles versions de logiciels, plus gourmands donc de matériels plus puissants. Au-delà de ces aspects techniques, les communautés Open source reposent sur une organisation et des valeurs - partage, sobriété, efficacité, standardisation - qui favorisent la propagation large et rapide de pratiques durables. À l'heure de l'urgence écologique, c'est un précieux atout.

Simplon a décidé de rendre accessible gratuitement en Creative Commons l'ensemble de sa méthode de formation et de montage d'école inclusive à tout porteur de projet partageant les valeurs de Simplon. Baptisée **Simplon Open Commons**, cette démarche soutenue par Google.org s'inscrit dans la perspective de "rendre à l'écosystème" ce que Simplon a construit avec l'aide de financements publics et philanthropiques et d'augmenter l'impact de Simplon d'une manière plus systémique en dépassant le modèle d'opérateur en propre et en franchise sociale de ses écoles.
En savoir plus : http://opencommons.simplon.co/

IL FAUT STIMULER UNE APPROCHE TECH FOR GOOD ET "LOW TECH" DANS LE NUMÉRIQUE

La contribution positive de la technologie à l'humanité et à l'environnement connaît aujourd'hui une actualité forte mais elle est ancienne. Le souci de mettre en critique les techniques et les technologies (Jacques Ellul), de démocratiser des innovations frugales ou jugaad (Navi Radjou) ou de promouvoir des technologies "intermédiaires" (Ernst Schumacher), "libératrices" (Murray Bookchin), "démocratiques" (Lewis Mumford) ou encore "conviviales" (Ivan Illich) est sain et salutaire à l'heure de la crise climatique et écologique. On parle à cet égard de Tech for Good et de low tech, deux champs que Simplon investit et appelle à développer fortement. La Tech For Good est constituée par l'ensemble des projets et organisations qui utilisent le levier de la technologie au sens large (recherche, science, numérique) pour atteindre des objectifs écologiques et sociaux tels que les synthétisent les Nations Unies au travers des Objectifs du Développement Durable. Cette approche, qui s'incarne dans des filières spécifiques (handitech, civictech, clean/greentech, socialtech, edtech…), fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics et de l'écosystème. Ainsi, même si les définitions et le périmètre peuvent varier considérablement, la Présidence de la République française a organisé deux "Tech For Good Summit", France Digitale en a fait une de ses priorités, Vivatech a également lors de ces 2 dernières éditions mis en avant la Tech for Good, BFM Business a décerné en 2019 les premiers Tech For Good Awards… Les acteurs se sont fédérés - notamment à l'initiative de Simplon - au travers de France Eco-Sociale Tech (FEST[12]) dont Frédéric Bardeau a assuré la présidence de mars 2018 à juin 2019.

12.http://festech.org/

Parallèlement et en réaction aux impacts négatifs du numérique et à l'insoutenabilité écologique et énergétique de la tech, émerge de plus en plus la question des "low tech". Dans le sillage de Kris de Decker, le rédacteur en chef de Lowtech Magazine dont le slogan est "Doubts on progress and technology", en résonance forte avec une partie du mouvement maker et sous l'impulsion de Philippe Bihouix et du Low-tech lab en France, il s'agit d'identifier les techniques les plus adaptées aux besoins réels du vivant et qui sont les plus sobres et les plus soutenables possibles pour la planète. Contrairement à la "high-tech" ou aux "technologies vertes", les low tech invitent à dé-sophistiquer les techniques pour qu'elles soient moins consommatrices en énergies, en eau et en ressources sur l'ensemble de leur cycle de vie, plus faciles à maintenir et à réparer, à recycler, etc. Cette approche existe pour l'ensemble des techniques mais également pour le numérique. Le projet GreenTouch a ainsi prouvé qu'il était possible de faire fonctionner un Internet 1000 fois moins consommateur d'énergie en actionnant des leviers d'éco-conception et d'efficacité énergétique.

FEST[13] (France Eco-Sociale Tech), créée en mars 2018 à l'initiative de Simplon et d'autres acteurs Tech For Good et abritée par France Digitale, est désormais un interlocuteur référent pour les pouvoirs publics et privés sur les questions de Tech For Good. Après avoir réalisé une cartographie de l'écosystème Tech For Good recensant plus de 300 structures en France qui conjuguent avec succès un modèle économique viable et une mission à impact positif, FEST a produit des documents synthétiques particulièrement utiles aux acteurs Tech For Good sur les questions centrales qui les préoccupent : modèles juridiques, levée de fonds et financement, etc.
En savoir plus : http://www.festech.org

13.http://festech.org/

3. CHANGEMENTS VISÉS :

À travers nos activités de plaidoyer “Numérique Responsable” et les messages que nous portons, nous visons quatre changements :

QUE TOUTE FORMATION AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE PRÉVOIE DES MODULES DÉDIÉS À LA QUALITÉ, L'ÉCO-CONCEPTION, L'ACCESSIBILITÉ, LA VIE PRIVÉE ET LA SÉCURITÉ.

L'enregistrement de cette obligation au répertoire national des certifications professionnelles pour les métiers de développeur web ou chef de projet digital.
La sensibilisation de tous les acteurs de la formation aux métiers du numérique, des organismes qui les financent et de ceux qui les certifient.

QU'UNE OBLIGATION D'ÉCO-CONCEPTION DES SERVICES NUMÉRIQUES (SITES WEB, APPLICATIONS MOBILES, SERVICES EN LIGNE...) SOIT INSCRITE DANS LA LÉGISLATION ET LA RÉGLEMENTATION NATIONALE ET EUROPÉENNE.

L'élaboration d'un référentiel de conformité et un travail de plaidoyer mené par Simplon et ses partenaires auprès des parlementaires, ministères et institutions concerné•e•s. Ce référentiel serait à l’image du référentiel de conformité RGAA (Référentiel Général d’Accessibilité pour l’Administration).
L’inscription de l’éco-conception des services numériques dans les cadres législatifs français et européens en commençant par les sites web - à l’instar des obligations prévues par la loi pour une République numérique de 2016 (accessibilité, RGPD, interopérabilité, sécurité).

QUE CHAQUE SITE INTERNET, LORSQUE CELA EST POSSIBLE TECHNIQUEMENT ET À COÛT ÉCONOMIQUE RAISONNABLE, SOIT ACCESSIBLE À TOUTE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP.

Chaque entreprise non concernée par le périmètre législatif RGAA doit être sensibilisée, encouragée et formée à intégrer les questions d’accessibilité.

QUE LE GREEN IT, L'IT FOR GREEN, L'ÉCO-CONCEPTION DE SERVICES NUMÉRIQUES ET LE NUMÉRIQUE LOW TECH DEVIENNENT LA NORME.

Sensibiliser et encourager les entreprises à adopter ces démarches, donner l'exemple au niveau des pouvoirs publics et des collectivités locales, ajouter des clauses spécifiques dans les marchés publics et informer les utilisateurs et le grand public sont les plus sûrs moyens de développer un numérique responsable.

CONTACTS

- **Fondation Simplon**
  Anissa Benomar

- **Accessibilité et éco-conception / numérique responsable**
  Mathieu Delemme

AXE 4 | DIGITALISER L'ESS ET LES PME-TPE

8. Promouvoir des politiques qui favorisent la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité, l'innovation et stimulent la croissance des petites et moyennes entreprises

9. Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants aient accès à Internet à un coût abordable.

1. CONTEXTE :

Jamais **une nouvelle manière d'entreprendre** n'a été aussi nécessaire : les solutions aux défis globaux des transitions écologiques, énergétiques et sociales ne viendront pas des approches classiques par le marché ; les mutations technologiques et les questionnements éthiques ne trouveront pas de réponse sans la prise en compte de l'intérêt général et des individus. Deux conceptions de l'économie se dessinent : l'une, laissant libre cours au capitalisme financier, et le soin aux gagnants de "réparer" en reversant de la main gauche, par l'intermédiaire de fondations, un peu de ce qui est gagné de la main droite. L'autre, qui considère qu'une entreprise peut, par son coeur de métier, **concilier efficacité économique** et **réponse à des problèmes écologiques et/ou sociaux.** La première reconnaît l'**Économie sociale et solidaire (ESS)** - plus largement l'économie à impact positif - comme un secteur de l'économie minoritaire et alternatif. L'autre y voit **l'avenir de l'économie** et se réjouit de l'explosion du nombre des BCorp, des entreprises à mission ou définissant leur raison d'être, de la généralisation de la RSE… Cette conception de la création de valeur, d'abord tournée vers celles et ceux qui la créent en respectant les générations futures, et vers l'intérêt général, va de pair avec des engagements forts, mesurables et opposables. C'est pourquoi, chez Simplon, **entreprise sociale agréée solidaire (ESUS)[1] et Fondation reconnue d'utilité publique,** nous avons pris des engagements statutaires forts en matière de **lucrativité limitée** (les actionnaires ne perçoivent de dividendes qu'à la cession de leurs parts), de **gouvernance participative** (Comité stratégique, Comité exécutif élargi à l'équipe, Conseil des parties prenantes) et d'**écarts de salaires[2].**

1.https://www.economie.gouv.fr/entreprises/agrement-entreprise-solidaire-utilite-sociale-ess
2.Règle N°1 : la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux 5 salariés ou dirigeants les mieux rémunérés ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 127 782 €, correspondant à 7 fois le Smic ; règle N°2 : les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré, ne doivent pas excéder un plafond annuel fixé à 182 546 € correspondant à 10 fois le Smic

C'est aussi pourquoi 15% de nos salariés sont des apprenant·e·s issus de nos formations Simplon.co à tout type de poste : chargé·e de projet, référent·e digital, développeur junior, etc. Enfin, nous favorisons des fournisseurs solidaires ou locaux. Cette démarche volontariste autant que statutaire est en train de trouver sa formalisation au travers d'un processus de double labellisation - **LUCIE + ISO 26000** et **BCorp** - que Simplon va finaliser avant la fin de l'année 2019.

En revanche, comme en miroir, Simplon a constaté qu'une majorité des **entreprises de l'ESS** accusait un **retard numérique important,** alors même que le numérique est un levier majeur pour leur changement d'échelle. Et si toutes les entreprises n'ont pas encore adopté les principes d'une nouvelle manière d'entreprendre, elles sont toutes fondamentales pour créer de l'emploi dans les territoires fragiles. Parmi elles, les **TPE/PME** représentent **99% des entreprises françaises** - dont 96% sont des micro-entreprises - et 49% de l'emploi salarié[3]. La France est cependant la 16ème nation européenne pour la digitalisation de ses TPE/PME[4]. À l'heure où les enjeux de l'empreinte écologique du numérique émergent, la question du "comment" ces entreprises vont se digitaliser est cruciale (pour plus de détails voir l'Axe 3 Numérique responsable). Le numérique va de soi pour la majorité des entreprises dans les grandes villes, mais les TPE/PME des territoires éloignés n'ont pas encore suffisamment cerné les bénéfices de cette transition du point de vue commercial, organisationnel ou marketing. Souvent elles n'ont pas non plus conscience des compétences à acquérir, des possibilités offertes pour améliorer leur organisation ou de leurs besoins de recrutement. Les nombreuses études menées sur le sujet mettent en évidence trois principales difficultés aujourd'hui rencontrées par les entreprises : faible sensibilisation aux enjeux numériques ; manque de conseil - accompagnement ; difficulté à trouver les bons outils, les leviers de financements et les ressources humaines pour conduire la transformation numérique. L'acquisition et le renforcement de compétences numériques de leurs collaborateurs est donc un facteur majeur pour garantir la pérennité de leur entreprise.

POUR QUI AGISSONS-NOUS ?

- **Les acteurs de l'ESS (associations, fondations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales) et les TPE/PME :** nous agissons pour les entreprises qui ne sont pas convaincues des pouvoirs du numérique pour leur impact positif, leur performance et leurs valeurs sociales et environnementales. L'objectif complémentaire est d'inciter à une utilisation du numérique adaptée à leurs besoins et à leur budget. Mettre en place des solutions sur-mesure est une condition de leur appropriation du numérique.

- **Les salariés des entreprises de l'ESS et des TPE/PME :** la digitalisation d'une entreprise peut laisser à l'écart les salariés qui n'utilisent pas d'outils numériques dans leur quotidien (par exemple, les chauffeurs d'une flotte de véhicules). Notre plaidoyer vise donc à une gestion prévisionnelle des compétences numériques des salariés afin de les accompagner et de les former aux nouvelles technologies.

3.https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-des-pme
4.Digital Scoreboard Index de la Commission européenne

2. NOS MESSAGES :

À travers nos activités de plaidoyer “Digitalisation”, nous portons trois messages principaux :

FÉDÉRER LES ACTEURS À IMPACT QUI APPORTENT DES SOLUTIONS EFFICACES ET SOUTENABLES AUX PROBLÈMES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX EST UNE PRIORITÉ

Les acteurs économiques à impact positif sont divers. L’Économie sociale et solidaire regroupe associations, mutuelles, coopératives, mais aussi des entreprises commerciales à vocation sociale. Les entreprises engagées, contributives, à raison d’être ou à mission, les BCorp, les acteurs de la Tech For Good, tous à leur échelle favorisent une autre économie, plus respectueuse du vivant et de la planète : il faut donc l’encourager et la fédérer au-delà des questions de statuts, de labels et des “chapelles”. Simplon se développe en France et à l’international, mais il existe **des milliers d’entreprises** de ce type dans le monde. Simplon défend donc au-delà de son propre cas ou de l’ESS une conception élargie de l’économie au sein de diverses organisations (FEST, le Mouves, Ashoka, la France s’Engage, EPIC, etc. voir l’Introduction pour plus de détails). Simplon a ainsi initié, avec le Mouves, le mouvement **“Nous sommes demain”** pour mettre en lumière l’existence d’une génération d’entrepreneurs qui apportent déjà les solutions aux crises économiques, sociales et écologiques contemporaines[5] et aboutir à la 1ère Université d’été des acteurs de l’économie de demain[6] en septembre 2019. **Fédérer les acteurs d’où qu’ils parlent et d’où qu’ils soient est un objectif clé du plaidoyer de Simplon[7]** : former des coalitions, favoriser des “justice leagues” plutôt que des champions, agir en synergie et en coordination, développer le mécénat collectif, les joint-ventures sociales, les fusions et les rapprochements, unifier les acteurs : c’est la priorité des priorités pour peser, augmenter l’impact et agir dans le cadre de l’objectif n°17 des ODD (partenariats).

LE NUMÉRIQUE EST UN LEVIER MAJEUR POUR LES ACTEURS À IMPACT POSITIF

Un des leviers majeurs de développement de l’ESS, qui permettra à nombre de ces associations, coopératives, entreprises à impact, de changer d’échelle et déployer leur impact positif sur la société sera leur capacité à se digitaliser. Nous avons toutefois constaté que par manque de temps, méconnaissance technique et surtout manque de moyens financiers, les structures de l’ESS accusent **un retard numérique considérable.**

5.https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/nous-sommes-demain-789233.html
6.http://ueed2019.com
7.https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/retrouver-ensemble-la-puissance-dagir-pour-lenvironnement-et-le-social-1028386

Les deux axes d'action identifiés par Simplon : les compétences (sensibilisation des dirigeants, socle de **compétences** numériques de base des collaborateurs, montée en compétences de salariés, etc.) et les **outils** (internes et externes) et leurs **moyens** de déploiement (conduite du changement, impact sur les processus et les méthodes de travail, etc.). Par ailleurs, Simplon considère que la ***Tech for good*** **est un axe stratégique pour la digitalisation de l'ESS :** plus les collaborations avec la Tech for good seront nombreuses, plus rapide sera la digitalisation de l'ESS. Grâce aux nouveaux services et usages qu'elle crée, **l'innovation technologique** offre des outils puissants pour **résoudre des enjeux sociétaux,** sur des secteurs variés comme la santé, l'accès à l'énergie, la fracture numérique, l'aide aux seniors, la formation,... Ces technologies sont de plus en plus accessibles pour les entrepreneurs : leur prix diminue, leur facilité de mise en place s'accroît, les formations nécessaires à leur compréhension se multiplient et se démocratisent. Un projet européen intitulé DSI4EU (Digital Social Innovation for EU) a ainsi constaté que le nombre de projets Tech à impact social ***(Tech for good)*** a doublé en 2 ans pour atteindre 2 000 projets en 2017. En France, le phénomène est encore naissant et les initiatives citoyennes, associatives et entrepreneuriales qui s'emparent de la Tech for good se multiplient sans structuration spécifique. Pour offrir à la société - notamment aux entreprises de l'ESS qui n'utilisent pas le numérique et pourraient bénéficier de collaborations avec ces entreprises - le plein potentiel de ce nouveau mouvement commun, il était nécessaire de fédérer, identifier et outiller cet écosystème. C'est dans cette optique qu'il faut apprécier la création de coalitions telles que FEST et le Social Good Accelerator, les actions de sensibilisation à l'impact qui se déploient au sein de France Digitale et du Galion et le lancement de plusieurs programmes d'accompagnement à la transformation numérique des acteurs à impact : ShareIT, Webassoc, programme d'accompagnement numérique des lauréats de la France s'Engage, Tech for Good Tour de MakeSense et Latitudes, OHME de OneHeart, etc.

Le programme **DigitESS**[8] de Simplon en partenariat avec AG2R La Mondiale, est né d'un postulat simple : le numérique a un effet démultiplicateur sur l'ensemble des filières des entreprises de l'ESS, il faut donc encourager et subventionner les diagnostics de maturité et les capacités d'outillage des acteurs dans ce domaine. Les associations à l'échelle ou en cours de passage à l'échelle sont ainsi financées pour faire le point sur leur stratégie digitale et mettre en oeuvre des actions de formations de leurs collaborateurs et la réalisation de sites web, d'applications mobiles et de logiciels facilitant leur travail et augmentant de fait leur impact social. De la même façon, la **Fondation la France s'Engage** a doté ses lauréats d'un programme d'accompagnement numérique opéré par Simplon.

8.https://digitess.simplon.co/

DIGITALISER DE FAÇON RESPONSABLE LES TPE/PME ET LEURS SALARIÉS EST UN ENJEU SOCIO-ÉCONOMIQUE (EMPLOI) ET ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Digitaliser les TPE/PME en France est à la fois un enjeu économique, social (individus), et environnemental (numérique responsable) pour les années à venir. Alors que le numérique va de soi pour la majorité des entreprises dans les grandes villes, les TPE/PME des territoires éloignés n'ont pas encore suffisamment cerné les bénéfices de cette transition du point de vue commercial, organisationnel ou marketing : 87% des dirigeants de PME/ETI françaises n'affichent **pas la transformation digitale comme une priorité** stratégique pour leur entreprise[9], 36% ont formalisé une stratégie adaptée[10] et 16% des TPE/PME font de la vente en ligne (62% des français achètent sur internet). Ancré au coeur des territoires dans les régions de France métropolitaine et ultramarine, Simplon a constaté que certaines entreprises n'ont pas les compétences ou le réseau qui leur permettraient de disposer d'un site internet, d'utiliser des suites bureautique et des services de documents et d'agenda partagés, encore moins des outils d'entreprise comme ceux de gestion des ressources (ERP), de relation client (CRM), de projet, de publipostage, d'un site de e-commerce ou d'une plateforme de communication collaborative. Le degré de numérisation est d'autant plus faible que les entreprises sont de taille réduite. La question n'est **pas anecdotique** : celles dont la transformation numérique est la plus avancée ont eu une croissance six **fois plus importante[11]**. De plus, cela signifie qu'**il est encore temps** d'intervenir en amont de leur digitalisation afin que leurs choix soient en accord avec la vision d'un **numérique responsable** (pour plus de détails se référer à l'Axe 3). Les nombreuses études menées mettent en avant trois principales difficultés rencontrées par ces entreprises : faible sensibilisation aux enjeux numériques ; manque de conseil - accompagnement ; difficulté à trouver les bons outils, les leviers de financements et les **ressources humaines** pour conduire la transformation numérique. L'acquisition et le **renforcement de compétences numériques** de leurs collaborateurs est donc un facteur clé pour garantir la pérennité de leur transition numérique. Pour ne pas stagner au stade de la prise de conscience mais favoriser un plan d'action et de gestion prévisionnelle des compétences (GPEC), il y a nécessité d'assister les TPE/PME dans l'appréhension des impacts de cette transition et l'expression de leurs besoins sur-mesure. Cette démarche est utile pour les individus et pour l'économie : en 2018, une étude de France Stratégie pour le gouvernement a évalué à **1,6 milliards** les bénéfices potentiels d'une meilleure autonomie numérique des individus[12].

3. CHANGEMENTS VISÉS :

À travers nos activités de plaidoyer "Digitalisation" et les messages que nous portons, nous visons trois changements principaux :

9.Les dirigeants de PME et ETI face au digital, BPI, 2017.
10.Rapport "Croissance connectée" CNNum, 2017.
11.Ibid.
12.https://www.strategie.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique

QUE CHAQUE ENTREPRISE À IMPACT POSITIF ET CHAQUE TPE/PME AIT ACCÈS AUX COMPÉTENCES ET OUTILS NUMÉRIQUES

Un diagnostic de maturité digitale pour chaque entreprise de l'ESS ou TPE/PME et les services et outils pour répondre aux besoins en continu.

QUE CHAQUE SALARIÉ•E SOIT DOTÉ•E D'UN SOCLE DE COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE ET DES MOYENS DE SE FORMER EN CONTINU

La formation de chaque entreprise à diagnostiquer les besoins numériques de ses salarié•e•s et à les faire monter en compétence régulièrement.

QUE LES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS LIÉS AU NUMÉRIQUE ET À L'INNOVATION FAVORISENT LA DIGITALISATION DES ACTEURS À IMPACT ET DES TPE-PME

Doter les acteurs portant massivement des emplois dans les territoires de financements spécifiques pour accompagner leur transition digitale.

CONTACTS

- **Fondation Simplon**
  Anissa Benomar
- **DigitESS**
  Clémentine Claudon
- **Simplon Prod**
  Tom Lann
- **Simplon Corp**
  Elise Fraisse

SIMPLONCO

SIMPLON.CO

SIMPLON.CO

PLAIDOYER.SIMPLON.CO

SIMPLON.CO

Fondation SIMPLON

Abritée par la Fondation FACE reconnue d'utilité publique